



## Conseil d'établissement

Date : Le 8 février 2021

Heure : 19 h

Endroit : Rencontre faite par TEAMS

Présences : David April, Chantal Dubé, Christine Dubé, Camille Gendron, Frédérique Grenier-Tardif, Angélique Lainey, Philippe Lapierre, Julie Mailloux, Isabelle Morin et Laura Potvin

Absences : Jean Bellefleur, Édith Dumont, Lisa-Marie Imbeault, Mélanie Tardif et Nadine Thériault

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP)	Mme Chantal Dubé souhaite la bienvenue aux membres. Vérification des présences. Il y a quorum donc la séance peut être tenue.	<i>À la demande des membres nous tenons la séance en l'absence de la présidente et de la vice-présidente</i>
2. Adoption de l'ordre du jour	En l'absence de Mme Nadine Thériault, Mme Chantal Dubé fait la lecture de l'ordre du jour.  Une petite correction est faite au point 5.5 Activités / Sorties au lieu de soutien.  <b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Laura Potvin et résolu <b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.  <b>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2020-21-0016)	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (7 décembre 2020) et suivis</p>	<p>Les membres ont pris connaissance du procès-verbal avant la rencontre.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Laura Potvin et résolu  <b>QUE</b> le procès-verbal de la séance 7 décembre 2020 soit adopté tel que présenté.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2020-21-0017)</p>	
<p>4. Retour sur les capsules : Formation et documents</p>	<p>Rappel que ces capsules sont accessibles pour tous, mais obligatoires pour les nouveaux membres. Présentement, aucune capsule ne s'est ajoutée, mais d'autres sont à venir.</p>	
<p>5. Points de la direction d'établissement</p> <p>5.1 Présentation sommaire des travaux à l'école Saint-Modeste</p> <p>5.2 Service de garde vs semaine de relâche</p>	<p>Mme Caroline Beaudoin, directrice des ressources matérielles, présente aux membres les travaux d'agrandissement qui débiteront à la fin de l'année scolaire pour se terminer dans environ 2 ans.</p> <p>Cette année, comme nous sommes en pandémie, le conseil n'a pas à être consulté pour la décision d'ouvrir ou non le service de garde durant cette semaine. Pour informations, la semaine de relâche est maintenue et deux services de garde d'urgence seront offerts à Rivière-du-Loup pour les travailleurs essentiels. Une liste de ceux-ci sera disponible dans les prochains jours et les inscriptions devront encore se faire par internet.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
5.3 Critères d'admission et d'inscription 2021-2022	Mme Chantal Dubé présente le document contenant les critères d'admission et d'inscription pour 2021-2022 et mentionne qu'il n'y a pas de changement avec cette année.	
5.4 Actes d'établissement 2021-2022	<p>Ces documents sont revus annuellement et contiennent tous les actes d'établissement de notre Centre de services scolaire ainsi que les projections de la clientèle afin de prévoir les espaces physiques, mais aussi les services.</p> <p>Après consultation des membres, notre conseil d'établissement se dit en accord avec le projet de plan triennal proposé par le Centre de services scolaire.</p>	Le rapport de consultation sera retourné au Secrétariat général dans les prochains jours.
5.5 Activités / Sorties 2020-2021	<p>Une petite demande pour l'école des Vieux-Moulins. Comme le parascolaire est suspendu à cause de la pandémie, Mme Claudie Chouinard, qui s'occupe du groupe de soccer futsal Les Panthères désirait offrir un ballon de soccer à tous les élèves de l'équipe afin qu'ils puissent pratiquer à la maison et continuer d'améliorer leurs habiletés. Comme l'école a un budget pour la parascolaire au secondaire qui servira à payer l'entraîneur, les uniformes et qu'il restait des sous du fait que tout est arrêté présentement et que les compétitions sont annulées, il a été décidé d'offrir, sans contribution des parents, un ballon au prix de 40 \$ à ces élèves. Les parents ont reçu une lettre en guise d'informations.</p>	
5.6 Projet éducatif / Plan d'action	<p>Le projet éducatif étant établi jusqu'en 2022, c'est dans le plan d'action que l'école cible les moyens et les enjeux pour y arriver. Celui-ci relève de l'équipe-école.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>5.7 Classement des élèves 2021-2022</p> <p>5.8 Ajout des montants de la Fondation pour les enfants – Choix du Président</p>	<p>Nous en sommes présentement à bâtir notre plan d'action pour pouvoir l'appliquer en 2021-2022. Nos deux grands objectifs sont l'apprentissage de la lecture et la communication école-famille. Sur le point de la communication école-famille, la direction désire consulter les parents du conseil sur les moyens pour favoriser l'implication et la communication avec les parents. Pour se faire, il est décidé qu'un sondage sera envoyé aux parents du conseil dans les prochaines semaines afin qu'ils donnent leur avis, leurs moyens à mettre en place pour susciter l'implication des parents et la communication avec eux.</p> <p>Les parents ont été informés sur le processus de classement surtout pour les secondaires 1, 2 et 3 de Saint-Hubert. Beaucoup d'élèves ont des besoins particuliers et ne devraient pas nécessairement fréquenter une classe régulière à Saint-Hubert. Des rencontres seront faites avec l'équipe pédagogique afin de porter un regard sur les résultats des élèves ainsi que sur le profil d'apprentissage. Si les besoins de ces élèves ne peuvent être comblés en classe régulière, ils seront référés à l'école secondaire de Rivière-du-Loup. L'équipe pédagogique se questionnera également sur le classement des élèves de 5<sup>e</sup> année qui en sont à leur 6<sup>e</sup> année de fréquentation au primaire.</p> <p>Un montant de 2000 \$ pour l'école des Vieux-Moulins et 1500 \$ pour l'école Saint-Modeste a déjà reçu en début d'année. En janvier, un ajout de 500 \$ pour l'école des Vieux-Moulins et de 375 \$ pour l'école Saint-Modeste a été reçu.</p> <p>Ces montants serviront à offrir des collations à tous les élèves lors</p>	<p>Un sondage Forms sera envoyé aux parents.</p>

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>5.9 Situation COVID</p> <p>5.10 Présence des élèves de secondaire 3</p>	<p>des journées thématiques et seront utilisés pour les élèves dans le besoin. Ce qui restera dans le compte cette année sera reconduit l'an prochain pour les mêmes besoins.</p> <p>La direction explique que nous sommes maintenant en zone orange, mais que pour le scolaire, les mesures restent sensiblement les mêmes qu'en zone rouge.</p> <p>En passage en zone rouge, les élèves de secondaire 3, 4 et 5 doivent être présents à l'école une journée sur deux et l'autre journée, ils font l'école en ligne. Pour l'école des Vieux-Moulins, il a été décidé avec la Direction générale qu'ils seraient présents à l'école à temps plein car leur groupe est déjà restreint et comme ils sont en difficulté, il était préférable de continuer d'offrir les services en présentiel. Une lettre a été envoyée aux parents pour les informer.</p>	
<p>6. Représentant des services de garde</p>	<p>M. David April informe les membres que l'équipe de Saint-Modeste a été bonifiée avec de pouvoir respecter davantage les bulles-classes et que ceci-ci permis d'inscrire quelques enfants qui étaient sur la liste d'attente. Comme il y a encore un manque de ressources humaines, la règle d'un nombre maximum d'enfants doit être maintenue lors des journées pédagogiques.</p>	
<p>7. Représentant au comité de parents</p>	<p>M. Philippe Lapierre avise les membres que la Fédération des comités de parents prévoit remettre des prix distinction Reconnaissance. Il recevra plus d'informations dans les prochaines semaines sur la manière de sélectionner ces parents.</p> <p>Un point sera ajouté à la prochaine rencontre.</p>	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
8. Représentante de l'OPP de l'école des Vieux-Moulins	Mme Nadine Thériault étant absente, aucune information supplémentaire n'est donnée.	
9. Responsable de la trésorerie	Un montant de 46 \$ a été engagé dans le budget du conseil d'établissement afin d'acheter une pochette de transport pour la présidente. Celle-ci contiendra tous les documents importants et sera transmise à chaque année au nouveau président.  Le solde du compte est de 1337,00 \$.	
10. Correspondance	Aucune.	
11. Autres sujets  11.1	Aucun.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
12. Questions du public	Aucune.	
13. Levée de l'assemblée	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Camille Gendron et résolu  <b>QUE</b> l'assemblée soit levée à 20 h 30.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2020-21-0019)</p>	

Chantal Dubé, directrice

Nadine Thériault, présidente

*NB: la présidente et la vice-présidente étaient absentes*

Suite à la rencontre, une demande du Centre de services scolaire a été faite pour consultation aux membres. La consultation s'est faite par courriel et la résolution est la suivante :

**RÉSOLUTION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE SUR LA RÉPARTITION DES MONTANTS REÇUS PAR L'ÉTABLISSEMENT POUR LES MESURES PROTÉGÉES**  
**Année scolaire 2020-2021**

**Résolution # CE 2020-21-0018 adoptée à la majorité**

Le conseil d'établissement des écoles Saint-Modeste et des Vieux-Moulins confirme que son centre de services scolaire lui a transféré un montant de 23 904,00 \$ dans le cadre des mesures protégées.

Le conseil d'établissement des écoles Saint-Modeste et des Vieux-Moulins confirme que le déploiement de ces mesures a été prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Veillez noter qu'étant donné les circonstances exceptionnelles dues à la COVID-19, la reddition de comptes demandée pour l'année scolaire 2020-2021 ne porte que sur les mesures protégées suivantes :

- Aide alimentaire (15012);
- Soutien à la réussite éducative des élèves doués (à haut potentiel) (15027);
- Cours d'école vivantes, animées et sécuritaires (15029);
- Soutien aux écoles pour la mise en place d'interventions efficaces en prévention de la violence et de l'intimidation et pour favoriser un climat scolaire sécuritaire, positif et bienveillant (15031);
- Agents de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes (15055);
- Acquisition d'œuvres littéraires et d'ouvrages documentaires (15103);
- Acquisition de livres de littérature jeunesse et d'ouvrages documentaires pour les classes de l'éducation préscolaire et du 1er cycle du primaire (15104);
- Sorties scolaires en milieu culturel (15186);
- Formation en réanimation cardio-respiratoire au secondaire (15200); et
- Soutien à l'ajout de classes spéciales (15313).